



► Note de synthèse

Mars 2024

Lutter contre le travail forcé par des compétences de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie

Points essentiels

- En 2021, 27,6 millions de personnes étaient contraintes au **travail forcé** – soit une hausse de 3,4 à 3,5 victimes pour mille personnes.
- **Le développement des compétences** est indispensable pour réduire la vulnérabilité face au travail forcé et dispenser les connaissances et les compétences nécessaires pour trouver un **travail décent**.
- Les compétences et l'apprentissage tout au long de la vie peuvent notamment 1) **prévenir** le recours au travail forcé avant qu'il s'implante et 2) aider les victimes à retrouver une vie normale et à **se réinsérer** de façon productive dans la société.
- Les principales difficultés que rencontrent les pays qui luttent contre le travail forcé par l'acquisition de compétences sont d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité des programmes, de bâtir des actions de formation bien pensées et de répondre aux facteurs locaux qui entravent **l'insertion sociale**.
- Pour les surmonter, les pays peuvent prendre certaines mesures clés : sensibilisation systématique au travail forcé, partenariats entre les acteurs de la lutte contre le travail forcé, réduction du décrochage et amélioration de l'employabilité, ouverture du dialogue social et développement d'actions holistiques à long terme.

Compétences, travail forcé et insertion sociale

Un accès équitable à une formation de qualité et à l'apprentissage tout au long de la vie est primordial pour garantir un travail décent à tous et aider à la cohésion sociale au sein des sociétés. L'éducation et la formation continue peuvent équiper les individus et les rendre moins vulnérables devant l'exploitation présente sur le marché du travail actuel - comme le travail forcé.



Crédits photo : Centre de formation CFTPS à Diego, Madagascar.
Photo Marcel Crozet / OIT

Le travail forcé touche tous les pays et les estimations actuelles montrent que des mesures efficaces d'acquisition de compétences sont plus que jamais nécessaires pour lutter contre cette situation. Selon le rapport de l'OIT de 2021, le nombre de victimes en situation de travail forcé a considérablement augmenté ; plus précisément, au cours de la période 2016-2021, cette hausse est estimée à 2,7 millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Tragiquement, ce chiffre est sans doute sous-estimé car il ne tient pas pleinement compte des effets de la pandémie de COVID-19.

► Qu'est-ce que le travail forcé ?

Le travail forcé est défini par [la Convention \(n° 29\) sur le travail forcé, 1930](#) :

«... le terme travail forcé ou obligatoire désignera tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de plein gré. »

- Il prend le plus souvent la forme de servitude pour dettes, de traite des personnes, d'esclavage héréditaire et de travail forcé imposé par l'État. Il peut être difficile d'évaluer à quel moment une situation de violation des droits du travail se détériore jusqu'à devenir du travail forcé. En réponse, l'OIT a élaboré un [ensemble d'indicateurs](#) pour aider les décideurs et les acteurs concernés à mieux détecter de vrais cas de travail forcé.

Les causes profondes du travail forcé

Pour lutter efficacement contre le [travail forcé](#), il faut comprendre les conditions sociales sous-jacentes de la société qui en font le terreau. L'article 2(f) du [Protocole de 2014](#) précise que les États membres doivent prendre « des mesures pour agir contre les causes profondes et les facteurs qui accroissent les risques de travail forcé ou obligatoire ». Les causes profondes du travail forcé peuvent être regroupées en trois catégories :

- **Facteurs environnementaux et politiques** : ils comprennent le crime organisé, la présence de réfugiés climatiques ou d'exilés en raison de conflits, et la pertinence et mise en vigueur du dispositif juridique local face au contexte.

- **Facteurs économiques et sociétaux** : il peut s'agir du degré de discrimination et de la fréquence des crises ou replis économiques au sein d'une société.

- **Facteurs de vulnérabilité communautaire ou individuelle** : Ces facteurs incluent le niveau d'études et de compétences, le degré de pauvreté relative, les attentes et les rôles sexospécifiques qui fragilisent les femmes et les filles sur le plan économique, et la méconnaissance par les personnes vulnérables de leurs libertés fondamentales.

Comment tirer parti des systèmes de formation pour agir contre le travail forcé ?

L'acquisition de compétences de qualité et l'apprentissage tout au long de la vie peuvent aider à prévenir le recours au travail forcé et aider à réinsérer les victimes. Concrètement, la formation et l'acquisition de compétences de qualité dispensent des connaissances et un savoir-faire technique pour aider ceux qui recherchent un emploi décent. La formation a des incidences tant au plan personnel, pour les étudiants ou les stagiaires, qu'au plan de la communauté. Voici des exemples du rôle qu'un système de formation de qualité peut jouer pour prévenir le travail forcé ou faciliter la réinsertion de ses victimes :

- Dispenser aux travailleurs les compétences nécessaires à un emploi décent et mieux rémunéré afin d'être moins vulnérables en cas de chute de leurs revenus ;
- Informer les travailleurs migrants de leurs droits avant le départ et en les dotant de compétences suffisantes pour trouver des emplois décents ;
- Donner aux anciennes victimes les compétences nécessaires pour se réinsérer par l'emploi dans de bonnes conditions ;
- Former les travailleurs à la création d'entreprise, évitant ainsi la dépendance à l'égard d'employeurs peu scrupuleux ;
- Donner aux travailleurs des compétences permettant d'obtenir un emploi décent et de sortir de la servitude pour dettes.

► **Deux axes : prévention du recours au travail forcé et réinsertion de ses victimes**

En 2020, l'OIT a publié deux guides sur le rôle des systèmes d'acquisition de compétences dans la lutte contre le travail forcé sous les deux angles suivants :

► **Prévention** : la prévention par la formation vise à réduire les risques individuels par la sensibilisation et en palliant les lacunes en compétences qui conduisent à la vulnérabilité ; les éducateurs ont un rôle clé à jouer pour intégrer la sensibilisation dans les programmes de formation professionnelle - avec une certaine influence sur le contexte général (comme la possibilité de réduire la demande en travail forcé et son utilisation) www.ilo.org/publns.

► **Réinsertion** : la réinsertion par la formation et l'apprentissage tout au long de la vie veut redonner à la victime le plein accès à ses droits fondamentaux, rétablir sa dignité, sa condition physique et psychologique, sa résilience et son bien-être, ainsi que sa réinsertion socio-économique, qui s'inscrit dans l'idée de travail décent de l'OIT www.ilo.org/publns.

Un **cours en ligne gratuit ouvert à tous** ([MOOC](https://mooc.ilo.org/)) sur le sujet est disponible auprès de l'ITC-ILO.

Les enjeux politiques

Combattre le travail forcé par l'acquisition de compétences de qualité n'est pas sans difficultés. Il y a des obstacles à tous les niveaux de la société, qu'il s'agisse d'influencer l'attitude nationale à l'égard de travail forcé et de son cadre juridique, de repenser les méthodes pédagogiques dans l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) formels ou de la formation informelle dispensée dans les micro-entreprises. Par conséquent, pour arriver à éradiquer le travail forcé, il faut, entre autres, une volonté nationale et la prise de mesures ciblées adaptées aux conditions locales.

Les principaux défis politiques à relever dépendent largement de la perspective adoptée pour combattre le travail forcé par la formation de qualité ; autrement dit, certains obstacles entravent les actions de prévention et d'autres touchent les efforts de réinsertion. Néanmoins, certains obstacles sont communs aux deux ; il y a au moins trois enjeux politiques universels à considérer.

1. Le travail forcé est un sujet occulté/tabou et souvent absent des cursus de formation

Même si le travail forcé est un phénomène répandu et très ancien, il peut souvent être difficile de le repérer et/ou d'en parler. De nombreux facteurs peuvent influencer la prise de conscience d'une société à cet égard ou sa volonté

d'agir. Dans de nombreux contextes de par le monde, c'est tout simplement un sujet sensible - en raison de l'histoire locale, du régime politique actuel, et/ou des mécanismes de discrimination anciens. Le travail forcé peut aussi être dissimulé sous l'effet des efforts d'employeurs peu scrupuleux qui veulent éviter les sanctions. Au niveau macro, le travail forcé est parfois vu comme une préoccupation relevant uniquement d'agences gouvernementales, d'ONG et d'autres acteurs spécifiques, au lieu d'être un enjeu qui concernent à toute la société. Pour ces raisons, la sensibilisation au travail forcé est souvent omise des programmes de formation. Il est essentiel d'éveiller la responsabilité collective face au travail forcé, par la sensibilisation et en adaptant les programmes de formation afin d'y faire obstacle et d'en réinsérer les victimes.

2. Les programmes de formation de qualité ne sont pas toujours accessibles

L'accès à une éducation et à des formations tout au long de la vie de qualité joue un rôle indispensable dans la prévention et la réinsertion. C'est particulièrement important pour celles des personnes vulnérables d'une société qui sont plus susceptibles d'en devenir victimes. Les facteurs qui gênent l'accès aux programmes d'études et de formation comprennent : i) la disponibilité de ces programmes dans toutes les zones urbaines et rurales d'un contexte donné ; ii) les prérequis à l'accès, formels ou non (niveau d'études préalable, ressources financières, etc.) nécessaires pour s'y inscrire ; iii) la discrimination ; et iv) le décalage entre les programmes de formation proposés, les besoins du marché du travail local et les désirs des personnes inscrites. Il est donc crucial d'augmenter le nombre d'offres de formation de qualité, de lutter contre les obstacles géographiques à l'accès à la formation, et d'aligner les programmes sur les souhaits des étudiants et leur contexte.



Crédits photo : OIT

3. Le faible taux de rétention peut accroître la vulnérabilité des individus

Même lorsqu'il y a des programmes de formation accessibles, le faible taux de rétention peut laisser les apprenants en situation vulnérable et entraver leur réinsertion par le travail décent. Il est particulièrement important de satisfaire les besoins socio-émotionnels et financiers des inscrits dans ces programmes - ou de pouvoir les satisfaire - lorsqu'ils se manifestent pendant la formation. La conception de formations qui correspondent aux besoins des personnes vulnérables et l'adaptation des programmes existants à ces besoins nécessitent toutes deux une réflexion approfondie. Des programmes de formation plus souples, permettant aux inscrits de gagner leur vie ou de s'occuper de leurs responsabilités familiales tout en étudiant, joints à une approche globale de la formation et de l'intégration sur le marché du travail, peuvent atténuer les facteurs qui diminuent l'assiduité des apprenants.

Messages clés relatifs à la lutte contre le travail forcé par la formation :

- **Sensibilisation systématique au travail forcé :** la sensibilisation au travail forcé doit faire partie de tous les programmes de formation, et pas seulement de ceux qui visent la prévention et la réinsertion, afin d'ouvrir le dialogue au niveau national et de faire entendre les problèmes.
- **Élargir les réseaux et les partenariats :** une plus grande coordination entre les personnes et les organismes qui œuvrent à la prévention du travail forcé peut faire mieux comprendre le niveau local et renforcer les actions et les programmes de compétences pour le combattre.
- **Privilégier des programmes de formation adaptés, structurés et souples :** ils doivent être conçus ou adaptés en tenant compte des besoins des personnes vulnérables. Consulter ces personnes et d'autres intéressés peut les rendre plus accessibles et plus pertinents.

... pour prévenir le recours au travail forcé

Pour prévenir le recours au travail forcé au travers de la formation, les centres éducatifs doivent adapter leurs

méthodes au contexte et s'efforcer de comprendre le problème au niveau local et d'y répondre.

1. Sensibiliser en interne et bâtir une stratégie institutionnelle de lutte contre le travail forcé

En matière de prévention, les programmes et les centres de formation jouent un rôle important de [sensibilisation](#) au niveau local pour tous les étudiants, notamment ceux des groupes vulnérables. Par conséquent, éducateurs et formateurs doivent être informés sur la question, notamment dans leur propre contexte. Ils peuvent alors aider à créer un milieu éducatif inclusif en luttant contre la discrimination, la violence et le harcèlement.

Mieux comprendre l'impact possible du travail forcé sur leurs étudiants et leur communauté permettra aux formateurs de les sensibiliser efficacement et de les empêcher d'en être plus tard les victimes.



Crédits photo : OIT

2. Des mesures proactives pour identifier les populations vulnérables au niveau local

Un aspect clé des efforts de prévention est de savoir qui risque d'être victime du travail forcé. Les actions et les programmes de formation concernés peuvent ainsi cibler les personnes qui ont le plus besoin d'assistance. Les formateurs, et plus largement les centres de formation et autres acteurs, doivent consulter la communauté pour comprendre le travail forcé au plan local afin de savoir guider les populations vulnérables vers un travail décent.

3. Améliorer les résultats par le suivi et l'évaluation des programmes de formation

Le succès d'une action de formation se mesure à la capacité des personnes formées à trouver un emploi décent. Les compétences et les connaissances acquises par les

programmes de formation ont pour but de les aider à bien s'orienter au plan professionnel. Vu le décalage entre la courte durée de la formation et la longueur de la vie professionnelle, éducateurs et formateurs doivent suivre et évaluer l'impact à long terme de la formation afin d'en apprécier l'efficacité et de la modifier, si nécessaire.

... pour une bonne réinsertion des victimes

La bonne réinsertion des victimes du travail forcé dans la société nécessite l'action coordonnée des acteurs des centres de formation, du marché du travail, des ONG et des institutions gouvernementales. Cette tâche complexe demande de la réactivité aux besoins spécifiques des victimes ainsi qu'une perspective à long terme. Les actions de formation peuvent s'appuyer sur des programmes existants ou être créées séparément pour les besoins spécifiques des victimes et de leurs communautés.

1. Fournir un accompagnement complet au plan socio-émotionnel, en développement de carrière et post-formation

Les anciennes victimes du travail forcé ont besoin de programmes de formation qui intègrent des services d'orientation et de conseil professionnels sur le long terme, pour les épauler dès leurs premiers jours de liberté et pendant une longue période. Ces programmes doivent tenir compte de leurs compétences préalables (et ouvrir la possibilité de valider les acquis de l'expérience, formels ou non) et cerner les compétences à acquérir pour y pallier suffisamment. Enfin, ces programmes doivent, là encore, répondre aux désirs des victimes et au marché du travail et les aider après la formation par des services de recherche d'emploi, de création d'entreprise et d'accès au financement.

2. Faire participer les familles et l'ensemble de la communauté

Veiller à ce que les victimes soient bien reçues dans leurs communautés - sans discrimination - est un élément crucial de la réinsertion. La participation des familles et de leurs communautés respectives dans les actions de formation

peut aider à éviter la stigmatisation des victimes dans ce processus et leur revictimisation.

3. Vers un changement systémique

Pour réussir la réinsertion, les sociétés doivent s'atteler à toutes les formes de discrimination et apporter des changements structurels à leur approche du travail forcé. L'objectif global devrait être de généraliser l'idée selon laquelle la lutte contre le travail forcé est un devoir pour tous, qui ne doit pas être laissé à la société civile ou traité séparément par des actions gouvernementales. Concrètement, les services publics tels que le conseil, la formation et l'orientation professionnels devraient être intégrés et fonctionner en un tout pour aider efficacement les victimes.



Crédits photo : OIT

Exemples de programmes réussis

[Népal : Un avenir plein d'espoir, sans servitude pour dettes](#)

[Niger : Vers l'autonomisation des femmes victimes de l'esclavage moderne grâce au développement des compétences](#)